



**Engagé·es
au quotidien**

CSA-SD de l'Aude

9 février 2026

Déclaration préalable de la FSU 11

Nous souhaitons commencer cette déclaration en ayant une pensée pour notre collègue professeure d'arts plastiques au collège de Sanary-sur-Mer, victime d'une agression commise par un élève de 14 ans en pleine classe, qui lui a porté plusieurs coups de couteau. Nous lui adressons tout notre soutien et espérons de toutes nos forces son rétablissement.

Les actes de ce type ne peuvent être ni banalisés ni instrumentalisés. Ils posent une question essentielle : celle des conditions d'exercice du métier d'enseignant et du climat scolaire, dans un contexte de dégradation continue des moyens humains et éducatifs. Nous alertons depuis des années sur la fragilisation des équipes éducatives, le manque de personnels médico-sociaux et de vie scolaire, l'insuffisance de la prévention et de l'accompagnement des élèves en difficulté, la surcharge des classes et la dégradation du service public d'éducation. C'est bien d'une politique éducative ambitieuse qu'il y a besoin.

Le budget de l'État définitivement adopté la semaine dernière ne manifeste aucune ambition pour le service public d'Éducation. Malgré le cafouillage invraisemblable du CSA ministériel, et des chiffres modifiés le lendemain de la séance, ce sont bien 3200 postes de personnels enseignants qui doivent être supprimés, 1900 environ dans le 1^{er} degré et 1300 dans le 2nd degré. Au prétexte de la baisse démographique, le gouvernement fait payer le prix fort à l'école. Peu importe que la France reste à la traîne dans les comparaisons internationales avec ses classes chargées ou son investissement dans l'éducation, puisque, dans le 1^{er} degré la moyenne des élèves par classe en France, et dans l'Aude, est plus élevée que la moyenne de l'Union Européenne ou des pays de l'OCDE. Peu importe aussi que dans le 2^d degré public, entre 2017 et 2023, un peu plus de 8 000 emplois aient été supprimés alors que le nombre d'élèves augmentait (un peu plus de 8 000 élèves). Pour les autres personnels, aucun effort significatif n'est fait. Ainsi, les quelques recrutements prévus d'AESH ne sont pas à la hauteur des besoins, d'autant que le gouvernement refuse toujours de créer un statut de fonctionnaires pour ces personnels.

Pour la FSU, il faudrait au contraire profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement pour l'ensemble des élèves et des professeur·es.

Notre département, rural, qui fait partie des plus pauvres de France, a particulièrement besoin d'un investissement massif. Comment comprendre que la carte de l'Éducation prioritaire ne soit toujours pas mise à jour, et que, en particulier, les écoles et les collèges situés dans deux des quartiers les plus pauvres de France (le Viguiier à Carcassonne et Razimbaud à Narbonne) soient encore oubliés ?

La suppression de 13 postes dans le 1^{er} degré est une hémorragie inédite. Alors que les conditions d'enseignement sont déjà complexes dans les écoles du département, qu'il est particulièrement difficile de concilier toutes les exigences de l'inclusion scolaire, le choix est fait de dégrader encore la situation de l'école, des personnels, et des élèves. Enfin, si l'on souhaite

améliorer le remplacement dans les écoles de l'Aude, la première mesure à prendre devrait être la création de postes de remplaçants et de remplaçantes et non la création d'une zone départementale unique de remplacement imposant une fusion des ZIL et des TRBD.

Les dotations attribuées aux collèges de l'Aude cette année ne permettront pas d'améliorer les conditions d'enseignement. C'est l'équivalent d'une vingtaine d'équivalents temps plein qui est supprimé, ce qui impliquera un nombre significatif de mesures de carte scolaire. Les trois quarts des collèges voient leur dotation baisser. On trouvera toujours des classes aux effectifs compris entre 28 et 30 élèves et des dispositifs pédagogiques seront encore une fois remis en cause. Alors que l'organisation de l'enseignement du français et des mathématiques en groupes en 6^e et en 5^e n'est plus obligatoire, un financement est mentionné dans les dotations, mais qui, comme lors des deux rentrées précédentes, ne permet pas de faire baisser de manière significative le nombre d'élèves par groupe.

C'est pour ces raisons que la FSU, avec les autres organisations syndicales, a refusé de siéger vendredi 6 février. Nous demandons l'annulation de toutes les suppressions de postes et appelons les personnels, mais aussi les parents d'élèves et la population à se mobiliser, en commençant par signer la pétition initiée par l'intersyndicale.

Enfin, la FSU souhaite revenir sur les problèmes liés au management dans les établissements de notre département. Nous avons déjà évoqué ce point dans une déclaration préalable lors d'une réunion de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail en juin 2025, en citant un article de Médiapart qui évoquait « une forme de déni » sur « le management brutal » dans l'Éducation Nationale. Nous pourrions redire les mêmes mots aujourd'hui. En effet, on peut percevoir dans plusieurs établissements des signes visibles d'un climat social dégradé : fiches SST, comptes rendus des visites des formations spécialisées Santé Sécurité au Travail, multiplication des arrêts de travail, déclarations d'accidents de service, démissions de personnels non titulaires, ambiance des conseils d'administration... Ces signes visibles, la hiérarchie de l'Éducation Nationale ne semble pas les voir, et les situations les plus dégradées finissent, après un temps plus ou moins long, par être révélées dans la presse. La FSU s'étonne donc que, pour la Rectrice de l'Académie de Montpellier, le fait que des articles paraissent soit plus choquant que les faits qu'ils évoquent. La FSU pose donc la question : lorsque des personnels des collèges et des lycées sont aux prises avec un management brutal et malveillant, sur qui peuvent-ils compter ?